

Texte du Conseil Académique du SNES-FSU Orléans Tours 5/09/2019

Contexte de rentrée

L'ensemble du gouvernement semble avoir reçu comme consigne de renouer le fil du dialogue social et de jouer la carte de l'apaisement, après une année scolaire 2018/2019 particulièrement tendue, conclue par le vote de la loi de réforme de la fonction publique pendant l'été, malgré l'opposition unanime des syndicats.

Fonction publique et éducation nationale ont été particulièrement malmenées. La grève inédite lors des examens en juin/juillet a laissé des traces

Mais le changement de ton ne change pas la forme, et la mécanique de régression sociale est toujours en route.

La réforme des retraites inquiète à très juste titre les collègues, alors que les projections montrent que les enseignants et assimilés seraient particulièrement touchés par une nette baisse des pensions. Elle inquiète aussi les retraités, toujours présentés comme nantis, alors que leur pouvoir d'achat continue de diminuer. Ils sont eux aussi concernés par la réforme qui organise la casse du code des pensions et qui subiront les effets de cette réforme sur les questions de réversion et d'indexation.

La rentrée dans les collèges est compliquée du fait de l'augmentation des effectifs alors que les postes sont en baisse, la réforme du lycée impacte de façon importante l'organisation des établissements et continue de générer plus de questions qu'elle n'apporte de solutions ni de perspectives aux élèves. Le contexte est également rendu difficile par l'absence de toute création de poste chez les CPE, Psy-EN, AED, AS...

Actions

Pour la CAA, il faut :

-construire des mobilisations les plus unitaires possibles pour lutter contre la régression concernant la réforme des retraites. Il faut notamment montrer que d'autres alternatives sont possibles, et déconstruire la communication gouvernementale qui affirme qu'un régime unique serait plus juste.

-continuer de démontrer tous les aspects néfastes de la réforme de la fonction publique. La fin de nombreuses compétences des CAP va plus que jamais isoler les collègues face aux décisions de l'administration, alors que le ministère de la fonction publique a demandé à ce que la réforme soit appliquée de façon stricte, en refusant tous les aménagements que pourraient constituer l'information des personnels via la tenue de groupes de travail pour les mutations et les carrières.

-réaffirmer notre attachement au service public de l'éducation, qui passe par des personnels titulaires et formés, une réforme du collège et du lycée qui partirait enfin de l'expertise de celles et ceux qui les font vivre, et des équipes pluri-professionnelles en nombre suffisant pour répondre à la difficulté sociale. Il convient de lutter également contre la pseudo-solution de l'autonomie des établissements, et lutter contre l'école du tri social que constitue une organisation du secondaire autour d'un bac -3 bac+3 et des choix précoces demandés aux élèves. Il convient de lutter pour le renforcement du maillage actuel des CIO et pour la défense des missions des Psy-EN.

-mettre en place au niveau national une enquête « lycée » sur l'ensemble de la réforme et de ses conséquences sur les personnels et les élèves, pour montrer la réalité de cette réforme

-informer et donner les outils nécessaires aux collègues dans leurs actions : refus d'être professeur principal, participation aux conseils de classe alors que le groupe classe explose, le SNES doit fournir un kit de survie rapide clair et efficace aux collègues, notamment pour ceux élus en CA, face à l'autoritarisme de l'administration et des personnels de direction.

-continuer d'agir pour une vraie hausse des salaires. Aucun collègue, peu de médias ont été dupes de

la communication de Blanquer sur le sujet. La hausse de 300 euros annuels en moyenne n'est pas un geste du gouvernement mais simplement l'application du protocole PPCR signé par le gouvernement précédent. L'application du PPCR doit être concomitante d'une véritable hausse du point d'indice, et le gouvernement ne peut se contenter de renvoyer cette question à la réforme des retraites.

-soutenir les actions des retraités pour l'augmentation du niveau des pensions et le droit à la santé pour toutes et tous, notamment le 8 octobre à l'appel du groupe des 9.